

Ordre du jour

1.	Ouverture, salutations, présences et nombre de votants	2
2.	Adoption de l'ordre du jour.....	2
3.	Adoption du Procès-verbal – AG 2025	2
4.	Rapport du Président	2
5.	Rapports du directeur pédagogique et du responsable CoMa	2
6.	Discussion et acceptation des rapports des points 4 et 5	2
7.	Comptes 2025 – rapport de la responsable Finance	2
8.	Rapport des vérificateurs des comptes	2
9.	Discussion et approbation des comptes 2025 et décharge au comité	2
10.	Budget 2026	3
11.	Discussion et adoption du budget 2026	3
12.	Election du Comité Directeur.....	3
13.	Présentation et proposition de l'organigramme EMN 2026.....	3
14.	Élection des vérificateurs des comptes 2026	4
15.	Nomination membres d'honneurs	4
16.	Discussion & validation de la proposition de modification des statuts	4
17.	Information des changements dans le règlement de l'école	4
18.	Propositions du comité de direction	4
19.	Propositions individuelles	5
20.	Divers et questions ouvertes	5

1. Ouverture, salutations, présences et nombre de votants

Monsieur Marc Léopoldoff, Président, accueille les membres actifs, les professeurs de musique, les bénévoles et les parents pour leur présence à la salle de rythmique de l'école du Couchant qui comprend les locaux de l'École de Musique de Nyon, chemin du Couchant 1. Après les salutations et les présences, il ouvre l'assemblée générale 2025 à 20h36.

Sont excusés : 15 membres ainsi que Mme Isabelle Monnet, les représentant de la fanfare de Gland, et des tambours de Nyon.

Membres actifs présents (votants) : 9 (majorité absolue 5)

2. Adoption de l'ordre du jour

La parole n'est pas demandée, il n'y a pas de commentaire ou demande de modification de la part des membres. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. Adoption du Procès-verbal – AG 2025

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2025 est publié sur le site internet de l'EMN. Sa lecture n'est pas demandée. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des votants.

4. Rapport du Président

Tous les rapports ont été publiés dans les délais légaux sur le site internet de l'EMN. Le Président ne donne pas lecture de son rapport d'activité 2025-2026, et celle-ci n'est pas demandée. Le Président remercie le CoDir et le CoMa, tous les bénévoles et participants qui ont œuvrés aux différents événements de l'EMN de cette année.

5. Rapports du directeur pédagogique et du responsable CoMa

a. Du directeur de l'École - Monsieur Jean-Claude Bloch

Ce rapport est publié sur le site internet de l'EMN.

b. Du responsable CoMa – Monsieur Marc Léopoldoff

Ce rapport est publié sur le site internet de l'EMN.

6. Discussion et acceptation des rapports des points 4 et 5

Il est proposé de voter l'acceptation en bloc de ces rapports, sauf avis contraire d'un membre de l'assemblée. Tous les rapports sont acceptés à l'unanimité des votants.

7. Comptes 2025 – rapport de la responsable Finance

Le rapport concerne l'exercice 2025 du 1^{er} janvier au 31 décembre. Le rapport, le bilan au 31 décembre 2025, ainsi que les comptes de résultat ont été publiés sur le site de l'EMN.

8. Rapport des vérificateurs des comptes

Madame Cristina Bianchi donne lecture du rapport de l'organe de contrôle des comptes 2025 qui est publié sur le site de l'EMN.

Par conséquent, cette commission recommande à l'assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2025 tels qu'ils sont présentés, et d'en donner décharge au responsable financier, ainsi qu'au comité en les remerciant du travail effectué et pour la responsabilité que cela engendre. Ce rapport est publié sur le site internet de l'EMN.

9. Discussion et approbation des comptes 2025 et décharge au comité

La discussion est ouverte.

Une question est posée sur le résultat du loto du mois de janvier. Nisha informe que le loto a été un grand succès et a fait un bénéfice de plus de 8'000CHF. Les résultats exacts du Loto figureront dans les comptes 2026.

Le président note que l'augmentation de la population dans la région indique que le nombre de demandes d'inscriptions ne risquent pas de se tarir. Le plafonnement des subventions de la FEM implique que l'école doit être vigilante avec les inscriptions à venir. Le comité doit trouver des solutions pour maîtriser les coûts sans perdre sur la qualité des manifestations et des enseignements.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité des votants sauf le responsable financier qui s'abstient.

Le comité est déchargé à la majorité des votants (6 et 3 abstentions).

10. Budget 2026

Le budget 2026 figure également dans les comptes 2025, il est dans la continuité de l'exercice précédent.

11. Discussion et adoption du budget 2026

Le budget 2026 est accepté à l'unanimité des votants sauf le responsable financier qui s'abstient.

12. Election du Comité Directeur

Le Comité de Direction se représente en intégralité :

- Président : Marc Léopoldoff,
- Finances et vice-président : Fabien Dutasta
- Aide Finances et IT : Camilo Zarama
- Membre : Arnaud Merlin

Les membres du CoDir sont élus en bloc avec 6 voix et 3 abstentions.

13. Présentation et proposition de l'organigramme EMN 2026

Le président remercie pour la confiance et présente l'organigramme de l'EMN.

La mise à jour de l'organigramme sera tout prochainement à disposition sur le site internet.

Proposition Comité de Direction (CoDir) 2026 :

Marc Léopoldoff	président
Fabien Dutasta	responsable finance et RH
Camilo Zarama Gomez	aide au poste responsable finance
Arnaud Merlin	membre

Jean-Claude Bloch	responsable pédagogique et artistique (participe comme représentant du corps enseignant, sans être membre du CODIR)
-------------------	---

Bénévoles hors comité de Direction :

Comité Manifestations :	Silvia Alvarez-Blanco et Marta Divall
Responsable IT :	Nicolas Frautschi Williner
Communication :	Amélie Joubert
Archiviste :	Vincent et Céline Golay (dès la rentrée)
Examens et carnets sociétaire :	Olivier Monge
Enclassement :	Izaskum Zarama (soutien pour la rentrée)
Uniformes :	Sophie et Marianne Berlie
Loto :	Stéphane Martin, Barbara Martin, Nisha Daeppen et Nathalie Jolion

14. Élection des vérificateurs des comptes 2026

Le renouvellement annuel par rotation fait que Madame Cristina Bianchi, en fin de mandat, est sortante.

La commission de vérification des comptes est dorénavant composée de Monsieur Raphaël Weisskopf 1^{er} nommé, Madame Natacha Riccio 2^e nommée

Un suppléant doit être désigné : personne ne se porte volontaire pour le moment. Le Comité de Direction à la validation de l'AG pour trouver un suppléant sans devoir convoquer une AG extraordinaire pour l'élire.

Ces membres acceptent leur mandat et sont élus par 8 voix et 2 abstentions.

15. Nomination membres d'honneurs

Marc propose d'élire Barbara et Stéphane Martin comme membres d'honneur pour les nombreuses années consacrées à l'EMN. Tous deux ont beaucoup œuvrés pour développer et pérenniser l'école, ainsi que pour l'organisation du spectacle anniversaire La Foire aux Enfants.

Accepté à l'unanimité des votants.

16. Discussion & validation de la proposition de modification des statuts

Selon motivations données soit avoir la visibilité des démissions avant les ouvertures des inscriptions. Nisha indique que par le passé la date avait déjà été changée au 31 mai, certains parents trouvent effectivement que cela risque d'être trop tôt. Raphaël suggère qu'une gestion en ligne des dispositions des créneaux de cours pourrait simplifier la gestion du choix des horaires pour les parents. Marc indique que des améliorations du système Gecomus permet le choix des créneaux à l'inscriptions pour les cours collectifs.

La modification est approuvée à la majorité (7 votants et 2 abstentions).

17. Information des changements dans le règlement de l'école

Selon proposition + **nettoyage pressing dans tous les cas.**

Raphaël demande si les cours individuels peuvent commencer en même temps que pour les cours collectifs la deuxième semaine de la rentrée) pour simplifier l'organisation des familles à la rentrée. Jean-Claude explique que c'est une opportunité pour les professeurs de pouvoir rattraper un cours en cours d'année s'ils ont un concert par exemple. Cela donne une certaine flexibilité qui est importante dans la gestion de l'année. Marc propose de rediscuter ce point dans une année une fois l'expérience faite à la rentrée prochaine.

Raphaël invite à porter une réflexion sur le sujet des absences aux répétitions et services et les récompenses qui sont distribuées au palmarès en fonction. Également si des absences sont justifiées, doivent-elles être comptabilisées comme des absences. Il est fait remarquer, d'un autre côté, que valoriser les enfants qui font des efforts particuliers pour assurer un maximum de présence est apprécié aussi.

Raphaël propose d'avoir un pressing partenaire pour le nettoyage des uniformes.

Raphaël indique que si le cours a commencé, personne ne s'inquiète des absences des élèves lorsqu'elles ne sont pas annoncées. Jean-Claude indique que les professeurs doivent prévenir les parents lors d'une absence non justifiée mais pas nécessairement durant le cours faute de pouvoir gérer les élèves présents. Le sujet mérite d'être creusé.

18. Propositions du comité de direction

Présentation de quelques éléments déjà mis en œuvre ou à venir :

- Offrir une place par famille pour le Gala (financement récupéré des dons étains)
- Ouvrir une classe Chant – Comédie musicale
 - Volonté d'offrir aussi aux pianistes et guitariste la possibilité de faire partie d'un ensemble. Ouverture aussi pour des élèves d'autres instruments ou extérieur, uniquement pour cette classe.

- Tarification (à confirmer) : 330 CHF / an (idem tarifs harmonie hors EMN). Offert pour nos élèves qui ne sont pas déjà dans une harmonie.
- Augmentation de 5% du temps de travail de Raffaella
- Poursuivre l'intégration dans Gecomus (base instruments et locations) + cours à la carte à étudier
- Révision de la tarification des cours à la carte (tarif progressif)
 - Motivations : les cours à la carte ne sont pas rentables. C'est une promotion pour faire venir des élèves. Aujourd'hui tendances à les utiliser pour réduire les coûts et avoir de la flexibilité au détriment de l'école (plus de gestion administrative, nombreux mails pour envoyer les QR-Code, tarification compliquées...)
 - 220 CHF pour les 2 premières séries de cours, mise à disposition de l'instrument sur demande inclus.
 - 300 CHF pour les suivantes
- Cours collectif d'instrument pour « grands » élèves (pilote)
 - Demande de professeurs et de leurs élèves pour remplacer le cours individuel par un cours collectif. Pour des élèves en fin de cursus, aimant jouer dans l'orchestre d'harmonie mais ne souhaitant pas poursuivre l'apprentissage poussé de l'instrument. Session pilote à la rentrée.

19. Propositions individuelles

Aucune proposition n'a été reçue.

20. Divers et questions ouvertes

Roberto Jarriccio remercie au nom de la fanfare de Nyon le travail de l'école.

Raphaël suggère :

- que les morceaux de musique soient mis en ligne pour un accès facilité (au lieu de transmission par WhatsApp),
- de revoir l'organisation du palmarès (mélangé les élèves et les prestations),
- parfois les élèves reçoivent les impressions des partitions ou parfois c'est envoyé en format pdf, pourquoi ces différences ?
- le présentateur du gala ou du palmarès pourrait être un bénévole plutôt que le directeur,
- la date d'AG pourrait se faire avant le palmarès pour faciliter la présence des parents.

La question est posée s'il serait possible d'utiliser un seul mail de communication vers l'extérieur mais Marc indique que nous n'avons pas de solution pour le moment du fait du nombre de bénévoles ou professeurs devant communiquer aux parents.

Marc Léopoldoff lève la séance à 22h05, remercie l'assemblée pour son active participation et la confiance témoignée, ainsi que les professeurs et les parents. Le traditionnel verre de l'amitié vous attend !

École de Musique de Nyon

Fabien Dutasta
Secrétaire pour l'Assemblée Générale

Nyon, 22 avril 2026